

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde de l'Orgue et de L'Eglise de Chaumont en Vexin (ASSOEC) du samedi 8 Décembre 2018

Les membres de l'Association, dûment convoqués, se sont réunis le samedi 8 Décembre 2018, à 10 heures, salle des Associations, à la Mairie de Chaumont en Vexin, siège de l'ASSOEC, sous la présidence de Marie José Pellé.

Membres présents : Mme Marie José Pellé ; Mrs Daniel Angéras, Pierre Rambour, François Réthoré, Jean Claude Thomas, membres du Bureau, ainsi que Mmes Clouet, Delatour, Domergue, Donck, Lefèvre et Maufus, et Mrs Géraud (invité) et Pellé.

Pouvoirs de Mrs Choppin de Janvry et Rossi (à M.J.Pellé), de Mme Ferrat et de Mme et Mr Bellat (à J.C.Thomas), de Mme Lamarque et du Docteur Berche (à F.Pellé), de Mmes Cuypers et Devylder (à F.Réthoré).

Mme Landa-Bachelot, responsable de l'Agence du Crédit Mutuel de Chaumont en Vexin, est excusée.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Marie José Pellé, Présidente de l'Association, remercie les personnes présentes, et rappelle les objectifs de l'ASSOEC.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Communication de Mr le Maire de Chaumont, Président d'honneur de l'Association
- Rapport moral (Mme M.J.Pellé)
- Rapport financier (Mr F.Réthoré)
- Renouvellement du Bureau
- Projets 2019
- Questions diverses

Communication de Mr Pierre Rambour

Mr Rambour présente les actions réalisées ou programmées par la Mairie.

La statue (extérieure) de St Jean l'Evangeliste a été restaurée par les soins de Mme Métivier. L'ASSOEC est intervenue à hauteur de 1000 euros.

Le relevé des vitraux est effectué par Mr Courageux, maître-verrier établi dans le département.

La restauration de certains vitraux est à envisager.

Mr le Maire a transmis à Mme Oger-Leurent, en charge du département des objets mobiliers classés à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, un dossier concernant la reconstruction du Jeu de Cornet du Récit de l'orgue. L'opération ne pourra être lancée qu'après accord des services de la DRAC.

L'édifice souffre d'un certain nombre de problèmes qui se traduisent assez souvent par des infiltrations d'eau dans l'Eglise: il en est ainsi au niveau de la sacristie, en liaison avec l'affaissement des arcs-boutants situés au dessus. Un devis d'un montant (très élevé) de 300 000 euros a été établi (action en cours).

Monsieur le Maire précise que le Conseil Municipal serait d'accord pour un programme annuel de travaux à hauteur de 150 000 à 200 000 euros.

Mr Rambour fait mention du recensement des oeuvres d'art (en particulier les tableaux) de l'Edifice par le Centre National des Arts Plastiques. Outre les tableaux toujours maintenus dans

l'Eglise, il faut ajouter deux tableaux en dépôt au Musée Départemental de Beauvais (dont un Saint Martin). Enfin, Mr le Maire signale que des gravures des archives de la Mairie renferment la reproduction d'une deuxième Descente de Croix, en sus de celle se trouvant dans l'Eglise. Les interventions des membres de l'Assemblée ont trait à plusieurs éléments patrimoniaux. F.Réthoré a constaté que le carillon ne fonctionnait plus. Mr Rambour précise que le mécanisme est obsolète.

La volée des cloches n'en fait plus entendre que deux (sur trois)(F.Réthoré ; F.Pellé).

A propos du projet de reconstruction du jeu de cornet du récit, J.C.Thomas mentionne que ce jeu était présent dans l'orgue de 1840. Ce jeu a probablement été supprimé à la fin du dix neuvième siècle.

D.Delatour constate qu'après restauration de la statue de Saint Jean l'Evangéliste, le socle apparaît comme fort peu approprié. Mr le Maire précise que rien ne sera fait de ce côté : cela n'était pas dans le cahier des charges.

Mme Lefèvre déplore que le Christ aux liens ne se trouve plus dans la niche de la montée vers l'Eglise. Pour des raisons liées à la protection de cette oeuvre, il ne peut malheureusement pas être envisagé de la remettre en place.

D.Delatour a conduit une visite nocturne autour de l'édifice le 2 décembre, et a constaté un problème d'éclairage. Mr Rambour signale que la lanterne, située derrière l'ancien presbytère, n'existe plus.

Notre Présidente remercie Mr le Maire, qui, appelé par une autre obligation, doit quitter notre l'assemblée.

Rapport moral (Mme M.J.Pellé)

A ce jour, notre association compte 25 membres.

Actions

M.J.Pellé rappelle qu'un concert a été organisé au cours de l'exercice précédent : le 30 juin 2018, la chorale de Gisors "Ma joie chante" a donné le Requiem de Gabriel Fauré. D.Delatour en était l'une des solistes. Ce concert a été suivi d'un pot de l'amitié.

Notre association a contribué, à hauteur de 1 000 euros, à la restauration de la statue de Saint Jean l'Evangéliste du chevet de l'Eglise. Cette restauration effectuée par Mme Métivier avait été commandée par la Commune, sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Au cours des journées du Patrimoine, le dimanche 16 septembre après-midi, J.C.Thomas a présenté l'orgue aux visiteurs intéressés. Ils furent nombreux cette année, avec des représentants des jeunes générations.

Communication

Notre Présidente excuse P.Boulie, responsable de notre site internet, retenu par d'autres activités. Un filtre a été installé pour que les messages indésirables n'arrivent pas chez M.J.Pellé.

M.J.Pellé a écrit plusieurs articles d'information qui sont parus dans la Lettre Chaumontoise (en particulier un article relatif au concert Fauré).

M.J.Pellé soumet le rapport moral au vote de l'Assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier (Mr F.Réthoré, Trésorier)

Les dépenses les plus importantes ont été les frais liés au site internet (pour 1 000 euros), et la contribution à la restauration de la statue (1 000 euros).

Notre Association est maintenant adhérente de l'Association de St Germer de Fly (50 euros).

Les recettes proviennent des cotisations des adhérents (membres actifs et membres donateurs, membres bienfaiteurs), ainsi que des dons de certaines familles qui demandent le service de l'orgue pour des mariages ou des obsèques.

M.J.Pellé précise que les cotisations pour 2019 sont maintenues au même niveau, soit 30 euros pour les membres actifs, 50 euros pour les membres bienfaiteurs, et à partir de 50 euros pour les membres donateurs.

F.Réthoré présente le bilan financier : au 30 novembre 2017, le solde positif était de 1607,7 euros pour le compte courant, et de 4562,4 euros pour le compte sur livret.

Au 30 novembre 2018, le solde positif sur le compte courant est de 1 698,11 euros. Le solde du compte sur livret est de 4 596,6 euros.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Projets (Marie José Pellé)

Notre Présidente précise que nous nous orientons vers l'organisation d'un concert au cours du printemps. Plusieurs possibilités sont envisagées :

- Ensemble polyphonique de Picardie

- Voix d'enfants du Beauvaisis

D.Delatour rappelle qu'a été donné un très intéressant concert de musique celtique à Villers sur Trie. Enfin, elle précise que la chorale de Gisors a un nouveau chef de chœur qui a des projets ambitieux de qualité.

Marie José Pellé a rencontré le sénateur Paccaud, très intéressé par le patrimoine et l'histoire, qui lui a demandé un article de présentation de l'Eglise et de l'Orgue pour sa revue (intitulé à préciser). Elle va rédiger cette notice et espère que la parution pourra se faire dans le numéro du printemps 2019.

En ce qui concerne le projet de reconstruction du cornet de récit, qui a été évoqué dans l'intervention de Mr le Maire, notre Présidente précise que l'entreprise Mounier a fourni un devis de 14 000 euros. Ainsi qu'il a été dit précédemment, P.Rambour a envoyé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles le dossier de demande d'autorisation de travaux, indispensable dans le cas d'un objet classé Monument Historique.

Mme Pellé donne la parole à J.L.Géraud, qui est maintenant à la tête de l'association de sauvegarde de l'Eglise du Vaumain. Cette association a organisé en 2018 un concert de musique baroque, et a permis l'animation musicale d'une Messe de la Saint Hubert.

M.C.Maufus souhaite que les concerts spirituels de notre région soient signalés sur le site de notre Association

Renouvellement du Bureau

En l'absence de souhaits exprimés par les participants, le bureau de l'Association est reconduit.

L'ordre du jour étant épuisé, notre Présidente remercie les participants pour leur engagement dans la vie de la Société. La séance est déclarée close à 11 heures 30, et les membres de l'Assemblée sont invités à prendre le verre de l'amitié.

Marie José Pellé

Présidente de l'ASSOEC